



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 7 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de Juscorps, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Corinne RIVET BONNEAU, Maire.

Membres présents : AUJARD Michel, BLAUD Didier, CHARENTON Dominique, DECHAIINE Catherine, MORISSEAU Aurélie, GERON Sébastien, PIQUEREAU Francis

Absents excusés : Mrs JORIGNE Sébastien et RIVET Damien



Vote du taux des taxes locales – année 2022

Le conseil municipal décide de maintenir le taux des taxes locales, à savoir :

Taxe foncière bâtie	32.33 %
Taxe foncière non bâtie	57.58 %

Bilan financier

Les comptes de gestion et administratif tout comme le budget primitif ont été votés à l'unanimité.

Les dépenses de fonctionnement 2021 se sont élevées à 190 543.36 € et les recettes à 235 163.12 € laissant apparaître un excédent de 44 619.76 €. Pour la section d'investissement, les dépenses se sont élevées à 82 974.08 € et les recettes à 64 18620 € laissant apparaître un déficit de 18 787.88 €

Le budget primitif 2022 s'établit à 316 354 € en section de fonctionnement et à 87 840 € en section d'investissement.

Journée de solidarité

Le conseil municipal décide que la journée de solidarité sera le travail d'un jour férié soit le lundi de la pentecôte.

Avenant d'un emprunt

Le conseil municipal décide de proroger l'emprunt relais TVA pour une durée de 12 mois renouvelable (décalage des travaux en raison de la COVID 19).

Cérémonie du 8 mai

- 11 h 30 : rassemblement devant la salle socioculturelle
- 11 h 45 : cérémonie au monument aux morts
- Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie dans la salle socioculturelle.

Questions diverses

☞ **Dispositif argent de poche** : les 27, 28 et 29 avril 2022

☞ **Prochain conseil** : le 12 mai 2022